

Cécile RILHAC*Députée du Val-d'Oise***Vice-présidents****André CHASSAIGNE***Député du Puy-de-Dôme***Yannick FAVENNEC***Député de la Mayenne***Philippe GOSSELIN***Député de la Manche***Hervé SAULIGNAC***Député de l'Ardèche***Membres****Benoît BORDAT***Député de Côte-d'Or***Émilie Chandler***Députée du Val-d'Oise***Vincent DESCOEUR***Député du Cantal***Nadia Hai***Députée des Yvelines***Amélia Lakrafi***Députée français établis hors de France***Constance LE GRIP***Députée des Hauts-de-Seine***Gérard Leseul***Député de Seine-Maritime***Olivier MARLEIX***Député d'Eure-et-Loir***Naïma Moutchou***Députée de Val-d'Oise***Bertrand PANCHER***Député de la Meuse***Maud Petit***Députée de Val-de-Marne***Caroline YADAN***Députée de Paris***Hubert WULFRANC***Député de la Seine-Maritime***Comité parlementaire pour un Iran démocratique****Exécutions de manifestants en Iran
pour terroriser la population insurgée**

Pour la deuxième fois en quelques jours, le régime iranien a procédé, lundi 12 décembre, à une exécution liée aux manifestations qui secouent le pays depuis trois mois. Majidreza Rahnavard a été pendu en public à Machhad (Nord-Est) selon l'agence de l'autorité judiciaire du pays.

L'Iran a exécuté jeudi dernier un premier prisonnier détenu lors des manifestations, Mohsen Shekari. Au moins une douzaine de personnes ont déjà été condamnées à mort au cours d'audiences à huis clos.

Le Comité Parlementaire pour un Iran Démocratique est profondément indigné par ces exécutions qui se rajoutent au triste nombre de manifestants tués dans la rue depuis le début des soulèvements. Le CPID condamne ces exécutions avec la plus grande fermeté.

Mohsen Shekari et Majidreza Rahnavard, tous les deux 23 ans, ont été exécutés, sans aucun procès équitable, après avoir été reconnu coupable par un tribunal de "Moharebeh" (inimitié contre Dieu).

La répression massive des manifestants qui se déroule depuis 89 jours à travers le pays a fait jusqu'à présent plus de 700 morts et au-delà de 30.000 arrestations. Nous alertons sur la forte probabilité que de nouvelles exécutions aient lieu dans les prochains jours.

La résolution adoptée le 28 novembre dernier à l'Assemblée nationale à l'unanimité des député(e)s présents de tous les groupes parlementaires, montre le soutien décisif de la représentation nationale au soulèvement courageux du peuple iranien.

Le CPID prend acte des condamnations de l'Union européenne, et du gouvernement français et appelle à de nouvelles mesures tangibles et efficaces contre le régime Iranien pour mettre fin aux exécutions et à cette répression cruelle.

Paris, le 14 décembre 2022

Pour le CPID :*Cécile Rilhac**Philippe Gosselin**André Chassaing**Yannick Favennec**Hervé Saulignac*